

De nouveaux témoignages au Brésil dans l'affaire d'ingérence de Bolsonaro



Brasilia, 24 août (RHC) Le juge Alexandre de Moraes, du Tribunal Fédéral Suprême (STF) du Brésil, a autorisé de nouvelles dépositions dans l'enquête sur une prétendue tentative d'ingérence du président Jair Bolsonaro dans la Police Fédérale, a été confirmée aujourd'hui.

Le portail Consultant Juridique assure que les enquêtes sont basées sur les déclarations de l'ancien ministre de la Justice Sérgio Moro.

Moro a dénoncé l'ingérence de Bolsonaro dans cette force de police, ce qui, selon l'ancien magistrat, l'a fait s'écarter du gouvernement le 24 avril 2020.

Selon le site, en mai de l'année dernière, le rapporteur d'enquête de l'époque, le ministre Celso de Mello, du STF, a permis à Moro, à la Police fédérale, au Procureur général de la République et à celui de l'Union

d'avoir accès à la vidéo de la réunion ministérielle du 22 avril 2020.

L'idée était que chacun puisse d'terminer les questions qui seraient posées pendant les dépositions des témoins.

À la suite de la reprise de l'enquête, le délégué policier responsable de la réalisation de l'enquête, Felipe Alcántara de Barros Leal, a contesté le fait que le ministère public fédéral et la défense des personnes faisant l'objet de l'enquête aient posé des questions au cours des nouvelles déclarations.

De Alexandre a écarté la nécessité d'une citation à comparaître pour se conformer à cette procédure.

Selon le juge, la décision de De Mello ne concernait que les témoins qui seraient entendus au moment de l'enquête en ce qui concerne le contenu des médias et l'enregistrement de la rencontre du 22 avril.

'Je comprends qu'il n'est pas nécessaire de maintenir cette procédure pour toutes les dépositions', a déclaré le ministre.

La Police Militaire veut approfondir les sur les accusations qui touchent les fils de Bolsonaro surtout dans l'état de Rio de Janeiro.

Pour l'institution, l'intérêt présumé du président pour le contrôle des hauts responsables des forces de l'ordre pourrait être lié à divers problèmes familiaux avec la justice.

L'enquête était suspendue depuis septembre. La Cour suprême au grand complet doit encore décider si l'exposé de Bolsonaro dans l'affaire doit être fait en personne ou par écrit.

Source Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/267967-de-nouveaux-temoignages-au-bresil-dans-laffaire-dingerence-de-bolsonaro>



Radio Habana Cuba